

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'ERCHING

Séance du 28 mars 2024

L'an deux mil vingt quatre
et le vingt-huit mars
à dix-huit heures et trente minutes, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la
présidence de M BEHR Francis, Maire.

Etaient présents : HECKEL Sébastien 1^{er} adjoint, GROSS Yves 2^{ème} adjoint, BEHR Thiery,
GROSS BEHR Roland, HULLAR Marc, TUSCH Charlène, WAGNER Jérôme.

Absents excusés : DORKEL Serge donne procuration à Mme HITTINGER Charlène,
ROHRBACHER Bianca donne procuration à M. HECKEL Sébastien.

NOMBRES DE MEMBRES : 10

DATE DE CONVOCATION 18/03/2024

DATE D'AFFICHAGE : 18/03/2024

N°2024-08 Approbation du Budget Primitif COMMUNAL 2024**Actes 7.1 Décisions Budgétaires**

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Nombre de votants	Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0
10	10	8 (2 procurations)	8 (2 procurations)	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le Budget Primitif COMMUNAL 2024
qui s'équilibre ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : **315 596,00 €**RECETTES DE FONCTIONNEMENT : **315 596,00 €**DEPENSES D'INVESTISSEMENT : **688 676,85 €**RECETTES D'INVESTISSEMENT : **688 676,85 €****TOTAL DU BUDGET : 1 004 272,85 €**

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte
après dépôt en Sous-préfecture,
Publication et notification

Fait à Erching, les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
BEHR Francis, le Maire